



BP 80114
13718 - ALLAUCH CEDEX
☎ : 04 91 05 05 46
ferus1@wanadoo.fr
www.ferus.org

Président d'honneur
Gilbert Simon †

LE BRACONNAGE - AOUT 2012

Nous considérons le braconnage comme un fléau qui doit être sévèrement combattu par l'Etat.

Le taux de croissance moyen du loup pour une population en voie d'expansion devrait être de 20 à 30 % avec les pertes "naturelles" (vieillesse, accidents, luttes entre loups, intempéries...). En France, ce taux est de l'ordre de 15 %, voire moins, ce qui est très faible et démontre l'importance supposée des prélèvements illégaux dus au braconnage. Sans ce braconnage, la population de loups actuelle devrait être au minimum le double de celle actuelle.

Nous attirons l'attention sur l'utilisation du poison qui n'est pas un danger mortel seulement pour le loup, mais bien pour tous les animaux sauvages présents dans la zone d'empoisonnement. Nous avons hélas des cas récents dans les Alpes de Haute Provence.

Au niveau de l'ours, nous tenons à vous alerter sur les menaces explicites et répétées de braconnage d'ours dans les Pyrénées. Malheureusement, ce n'est pas le fait du hasard : la multiplication de ces menaces et incitations au braconnage découlent directement du renoncement au printemps 2011 à remplacer les ours morts de cause accidentelle. Nous subissons les conséquences de l'absence de politique en faveur de l'ours brun dans les Pyrénées. Les opposants les plus radicaux ont ainsi trouvé ce qui leur apparaît être la solution pour se débarrasser des ours, dans la plus totale impunité, et c'est le gouvernement précédent qui l'a permis par son inaction et son silence face à leurs provocations. Rappelons que les opposants sont déjà passés à l'acte (ours Boutxy), même les services de l'Etat en sont convaincus.

Pour le lynx, l'affaire récente du lynx de Molunes, dans laquelle Ferus était partie civile, démontre que le braconnage sévit également sur cette espèce.

Nous demandons solennellement au ministère de donner des instructions fermes à l'ONCFS pour lutter contre le braconnage et poursuivre systématiquement les braconniers en justice. Nous ne doutons pas de l'exemplarité d'une lutte ferme contre le braconnage dans la dissuasion pour le passage à l'acte des braconniers. L'Etat aura toujours Ferus à ces côtés dans cette lutte.